

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 4 NOVEMBRE 2019 À 19H30 À LA SALLE DU CONSEIL DU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2^e ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.

Formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district # 3
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

OUVERTURE & CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2019-11-297

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance à 19H35 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2019-11-298

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel avec les ajouts suivants :

- Demande d'aide financière / Pré-maternelle privée 2019-2020 « Nos amis les sauterelles »
- Soumission installation caméra Centre culturel Dr Marc Héту
- Étude rue Wood

ADOPTÉ

2019-11-299

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2019

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 7 octobre 2019;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le procès-verbal du 7 octobre 2019 tel que rédigé.

ADOPTÉ

2019-11-300

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- *Liste des comptes à payer au 4 novembre 2019 : **118 615.33 \$**;*
- *Liste des paiements émis entre 8 octobre au 1^{er} novembre 2019 : **43 940.67 \$**;*
- *Liste des salaires émis durant cette période : **40 934.53 \$***

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, directrice générale /secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

6. MOT DU MAIRE

Monsieur le Maire Gilles Dagenais mentionne qu'il assistera à la journée commémorative du Jour du Souvenir, dimanche le 10 novembre prochain à la Filiale d'Hemmingford.

Les travaux de la Phase IV vont bien. La section de la rue Notre-Dame sera finalisée cette semaine car la réouverture doit avoir lieu au plus tard vendredi le 8 novembre.

Concernant le transport collectif, Monsieur le Maire souligne qu'il y a un projet de transport collectif en 2021 qui est présentement à l'étude à la MRC et qu'une consultation publique aura lieu à ce sujet afin d'en informer les citoyens.

7. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Monsieur le conseiller Marc Roy

Une mention spéciale est donnée par Monsieur Marc Roy représentant de l'O.M.H. du Haut-Saint-Laurent dans laquelle il désire féliciter notre service incendie qui a été cité parmi l'un des meilleurs pour les exercices incendies dans les onze (11) services incendies de la région. Toutes nos félicitations pour votre bon travail.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Caroline Brunet / Deck hockey

Mme Caroline Brunet demande au conseil municipal où est rendu le dossier du deck hockey. Elle mentionne qu'il avait été question de drainer la surface cet automne. Le conseil municipal explique que pour drainer la surface il faut enlever les bandes de patinoire et que la saison de la patinoire pour la période de l'hiver aurait été mis en veilleuse pour cet hiver. Le conseil municipal explique que dès le mois de mars les bandes pourraient être enlevées et que la suite des travaux suivra son cours.

M. Simon Beaulieu / Travaux phase IV

M. Simon Beaulieu habite au 48, rue Wood et se plaint du contracteur qui est en charge des travaux de la Phase IV. Il mentionne qu'en aucun temps les citoyens sont avisés quand il y a une coupure d'eau. Que les travaux débutent dès 6H30 le matin, traîne les tuyaux sur la chaussée, les camions lourds ne font pas leur arrêt, qu'il n'y a aucune supervision de leur part et quand tu parles avec un employé du chantier ce dernier le réfère directement à la municipalité.

M. Gaétan Gervais / Prolongement réseau d'aqueduc 707 et 709, Notre-Dame

M. Gaétan Gervais explique avoir fait une demande l'année dernière pour le prolongement du réseau d'aqueduc pour les 707 et 709, Notre-Dame. Il désire savoir où est rendu le dossier et qu'elle sera le coût pour ce prolongement.

Après discussion avec les membres du conseil, nous demanderons à M. Alan Harrer de la firme Avizo de nous préparer un plan avec un estimé pour la réalisation des travaux. Une vérification sera aussi faite auprès de la CPTAQ puisque les travaux touchent la zone agricole.

M. Michaël Bétournay / 290, rang de la Rivière noire sud

M. Michaël Bétournay explique avoir reçu une lettre de l'inspecteur municipal lui mentionnant d'arrêter les travaux d'agrandissement pour le 290, rang de la Rivière noire sud. Il mentionne avoir obtenu au préalable un permis de construction et se demande pourquoi l'inspecteur demande d'arrêter les travaux. Il dit vouloir au moins fermer la toiture afin que la pluie n'endommage pas l'intérieur. Monsieur le Maire Gilles Dagenais rencontrera l'inspecteur à ce sujet dès demain.

M. Pierre Demers / Problème eau potable 646, Notre-Dame

M. Pierre Demers habite au 646, rue Notre-Dame et mentionne que depuis les travaux de la Phase I, il y a un problème au niveau du goût de l'eau potable, qu'il ne peut pas la boire. Puisqu'il est dans un bout de ligne la circulation de l'eau ne se fait pas, qu'il n'y a pas de boucle. Il dit être obligé d'acheter des bouteilles d'eau. Il demande s'il y a possibilité d'installer une purge afin de drainer le bout du réseau.

Monsieur le Maire Gilles Dagenais dit qu'on va voir si on fait le prolongement du réseau d'aqueduc et à quel endroit la purge pourrait être installée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

2019-11-301

8. RÈGLEMENT NO. 214-2019 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE NUISANCE NO. 116-2007 AFIN DE RÉGLEMENTER LES AUTOS DE « DERBY DE DÉMOLITION »

ATTENDU qu'il y a lieu de régler les autos de derby de démolition;

ATTENDU avis de motion ainsi qu'un projet de règlement ont été déposés à la séance régulière du 7 octobre 2019;

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le règlement no. 214-2019 amendant le règlement de nuisance no. 116-2007 afin de régler les autos de derby de démolition.

ADOPTÉ

2019-11-302

9. DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF

CONSIDÉRANT le dépôt de l'état comparatif en date du 1^{er} novembre 2019;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt de l'état comparatif tel que déposé par Mme Linda Hébert, trésorière.

ADOPTÉ

2019-11-303

10. AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 – RÉFECTION DE DIVERSES RUES ET REMPLACEMENT DES INFRASTRUCTURES (Phase IV)

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE ce conseil, sur recommandation de la firme *AVIZO experts-conseil* et de la directrice-générale, autorise le paiement du décompte progressif numéro 1 à *M. Potvin Excavation* au montant de **258 135.01 \$** (taxes incluses).

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires au règlement d'emprunt numéro 213-2019 de même que les crédits votés pour l'exercice 2019 au fonds d'investissement.

ADOPTÉ

2019-11-304

11. REDDITION DE COMPTE PHASE IV / NOMINATION VÉRIFICATEUR

CONSIDÉRANT les travaux de la Phase IV et le besoin de nommer une firme de vérification afin de préparer la reddition de compte;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la firme comptable LLG inc. pour le dossier de la reddition de compte pour les travaux de la Phase IV – TECQ 2014-2018.

ADOPTÉ

2019-11-305 12. ENGAGEMENT ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT qu'un poste « *adjoint - administration* » *temporaire temps plein* a été affiché;

CONSIDÉRANT que des candidates ont été rencontrées;

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER Mme Sandra Credali au poste d'adjointe administrative. Les conditions d'embauche seront classées dans son dossier d'employé.

ADOPTÉ

2019-11-306 13. ENGAGEMENT POSTE DE JOURNALIER TEMPS PLEIN PERMANENT

CONSIDÉRANT que le conseil a ouvert un poste de journalier permanent;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a rencontré des candidats;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER M. Frédéric Latour au poste de journalier permanent. Les conditions d'embauche seront classées dans son dossier d'employé. La date du début de l'emploi est le jeudi, 31 octobre 2019.

ADOPTÉ

14. APPEL D'OFFRES / CHAUFFEUR AU DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres de candidatures comme chauffeur pour le service du déneigement a été affiché;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu aucune candidature comme chauffeur au déneigement;

Des discussions ont lieu entre les membres du conseil relativement au poste de chauffeur au déneigement.

Pour le poste de chauffeur de tracteur pour le déneigement, nous avons reçu deux (2) candidatures. Nous vérifierons les disponibilités des candidats.

2019-11-307 14.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES MUNICIPALES

ATTENDU QU'en vertu du code municipal (art. 1022), la directrice-générale et secrétaire-trésorière doit déposer au conseil, la liste des personnes endettées pour taxes et approuvée par celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE le solde dû par certains propriétaires représente des montants considérables et qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de recouvrer ces montants dans les plus brefs délais;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseiller présent

QU'une lettre soit envoyée aux propriétaires concernés les avisant d'acquitter leur arrérages de taxes indiqués sur leur compte;

Qu'à défaut, la directrice-générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à entreprendre les démarches légales afin de recouvrer les montants dus à la Municipalité de Saint-Chrysostome, et ce, sans aucun autre avis.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux contribuables concernés.

ADOPTÉ

2019-11-308

14.2 REMBOURSEMENT – TAXES DE SERVICES IMMEUBLE NON-RÉSIDENTIEL
155 RANG SAINTE-ANNE

CONSIDÉRANT QUE lors de l'application du taux varié dans notre municipalité, il a été déterminé par le service d'évaluation, que la propriété du 155 rang Sainte-Anne avait une portion non-résidentielle de 1% et qu'un local non-résidentiel fut ajouté dans son unité d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE lors de la taxation 2018 & 2019, des taxes d'ordure et de recyclage avaient été ajoutées sur son compte de taxes suite à l'ajout dudit local :

CONSIDÉRANT QUE la contestation du propriétaire et le certificat d'évaluation F19-000071 confirmant le retrait de ce local daté du mois d'août 2019;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE créditer les taxes d'ordures et de recyclage pour les années 2018 & 2019, sur le compte de la propriété du 155 rang Sainte-Anne, de même que les intérêts s'y rattachant.

ADOPTÉ

2019-11-309

14.3 REDDITION DE COMPTE « PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE »

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome a pris connaissance des modalités d'application du volet Projet particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Pour ces motifs;

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome approuve les dépenses d'un montant de 16 800 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ

SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-11-310 15. DEMANDES DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT les demandes de M. Paul Dagenais, chef pompier à savoir :

- Achat d'un ventilateur (grosse « fan ») au coût de 3 500 \$;
- Achat d'un moniteur personnel (canon à eau) au coût de 2 500 \$;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat des équipements et que ces dépenses seront prises dans le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2019-11-311 ENTRETIEN VÉHICULES INCENDIES

CONSIDÉRANT le besoin d'entretien des quatre (4) véhicules incendies;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER M. Jean-François Renaud à procéder à l'entretien des camions incendies, à une fréquence de deux (2) fois par année. M. Renaud sera rémunéré au taux horaire de pompier.

ADOPTÉ

Monsieur le conseiller Mario Henderson aimerait une rencontre avec un fournisseur pour l'installation éventuelle d'une borne-sèche. M. Paul Dagenais, chef pompier se chargera de fixer un rendez-vous avec le fournisseur.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

2019-11-312 16. APPEL D'OFFRES / TOITURE CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU

CONSIDÉRANT le besoin de faire la toiture du Centre culturel Dr Marc Héту;

CONSIDÉRANT que les architectes « Riel Regimbald, architectes » ont été mandatés à préparer les plans et devis;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la directrice générale/secrétaire-trésorière procéder à un appel d'offres sur invitation pour la réfection de la toiture, tels que les plans et devis préparés par « Riel Regimbald, architectes ».

ADOPTÉ

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2019-11-313 17. RECOMMANDATIONS CCU / 587, NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme relativement à la haie du 587, rue Notre-Dame;

Après délibération

Proposé par Monsieur le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'enlèvement au complet de la haie de cèdres. Le propriétaire devra s'engager à installer une clôture « frost » et de planter deux (2) arbres, tel que requis au Règlement de zonage no. 083-2004 et ses amendements.

ADOPTÉ

18. MODIFICATION SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT, EFFECTATIONS DU TERRITOIRE

Les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition de la firme GIAM afin de modifier le schéma d'aménagement afin d'implanter une zone industrielle et d'autoriser les activités agrotouristiques en milieu agroforestier.

Des échanges ont lieu entre les membres du conseil. Il est suggéré de porter une réflexion sur les enjeux d'une zone industrielle. Le point sera discuté lors d'une prochaine table de travail.

19. CONSTRUCTION OU RÉNOVATION SANS PERMIS / CONSTAT

Des échanges ont lieu entre les membres du conseil concernant le début de la construction d'un garage sans permis pour le 581, rue Notre-Dame. Il ne faut jamais, en aucun temps, donner un permis sous condition.

Après délibération, il est décidé de ne pas émettre de constat d'infraction pour ce propriétaire. Cependant, le conseil municipal réclame un certificat de localisation pour que le CCU puisse statuer, sur demande de dérogation mineure.

2019-11-314 CERTIFICAT DE LOCALISATION / CONSTRUCTION 587, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 587, rue Notre-Dame a débuté la construction d'un garage sans permis;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire connaître les marges du garage après construction;

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au propriétaire du 587, rue Notre-Dame de fournir un certificat de localisation pour la nouvelle construction, sur le lot 5 484 915.

ADOPTÉ

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2019-11-315 20. POLITIQUE MADA / ORIENTATIONS ET CONSULTATION PUBLIQUE

CONSIDÉRANT la révision et les orientations de la « Politique MADA »

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal est d'accord avec les orientations révisées de la politique MADA et pour la soumettre à la population lors d'une consultation publique qui aura lieu prochainement.

ADOPTÉ

2019-11-316 20.1 SIGNATAIRES CONVENTION AIDE FINANCIÈRE ARÉNA « PROJET CSR 2020 »

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la convention d'aide financière relativement au « Projet CSR2020 »;

CONSIDÉRANT que cet aréna dessert notre communauté pour les jeunes qui sont inscrits au hockey et au patin;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la convention d'aide financière tel que déposé. Que Monsieur Gilles Dagenais, maire et Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome la convention d'aide financière « Projet CSR2020 ».

ADOPTÉ

CONTRIBUTIONS MUNICIPALES & APPUI

21. DEMANDE ÉCOLE MONTPETIT / DEMANDE DE LIGNAGE COUR EXTÉRIEURE

Le conseil municipal accuse réception de la demande de l'école Montpetit dans laquelle il demande l'aide d'un employé municipal ainsi que la machine à ligner pour marquer la cour extérieure.

Après discussion, le conseil municipal désire savoir à quel endroit spécifiquement auront lieux les travaux. La directrice générale communiquera avec la direction afin d'obtenir plus de détails.

2019-11-317 22. DEMANDE D'APPUI MUNICIPALITÉ D'ELGIN / URGENCE CLIMATIQUE

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité d'Elgin afin de protéger les milieux naturels, boisés et agricoles, contribuant à freiner la hausse de l'émission des gaz à effet de serre (GES);

Proposé par Monsieur le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPUYER la demande d'appui et de demander aux gouvernements du Canada et du Québec ainsi qu'à la MRC du Haut-Saint-Laurent, de poursuivre une mise-en-œuvre d'initiatives permettant la réduction des GES et l'adaptation aux changements climatiques.

ADOPTÉ

23. DEMANDE DE COMMANDITE / CLUB DE CURLING RIVERFIELD

Considérant la demande de commandite du Club de curling Riverfield, le conseil municipal ne désire pas y contribuer.

VARIA

2019-11-318

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / PRÉMATERNELLE PRIVÉE 2019-2020 NOS AMIS LES SAUTERELLES

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour la prématernelle privée 2019-2020 « Nos amis les sauterelles »;

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseiller présents

D'ACCORDER une aide financière de 100 \$ pour « Nos amis les sauterelles ».

ADOPTÉ

SOUSSION INSTALLATION CAMÉRA EXTÉRIEURE / CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU

Le conseil municipal est informé de l'emplacement de la caméra extérieur et de la soumission des coûts pour l'installation de tuyaux extérieurs et ancrage. Nous communiquerons avec la compagnie Targo afin de trouver un autre emplacement pour installer de la caméra.

SOUPER DES FÊTES

Madame la conseillère Mélissa St-Jean aimerait prévoir un souper des fêtes avec tout le personnel municipal, le service incendie et les membres du conseil. Nous en parlerons avec la coordonnatrice en loisirs afin de planifier le souper.

NUMÉROS CIVIQUES RUES DES PINS ET MICHEL

Monsieur le conseiller Richard Beaudin aimerait faire installer des numéros civiques en bordure de la rue pour le secteur des rues des Pins et Michel jusqu'au limite du parc. Le point sera apporté lors de la préparation du budget 2020.

ÉTUDE RUE WOOD JUSQU'À L'ÉCOLE MONTPETIT

Monsieur le conseiller Mario Henderson demande de faire faire un relevé topographique afin d'inclure dans les prochains travaux de la TECQ la prolongation des travaux jusqu'à l'école Montpetit située sur la rue Wood. La directrice générale fera les démarches à cet effet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-11-319 24. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 22H50 l'ordre du jour étant épuisée.

ADOPTÉ

Monsieur Gilles Dagenais
Maire

Madame Céline Ouimet
Directrice générale
Secrétaire-trésorière
